

Vœux à la population

Vendredi 5 janvier 2018

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Chacun en vos grades et qualités,

Le Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de vous accueillir en ces premiers jours de janvier et nous vous souhaitons la bienvenue pour cette traditionnelle cérémonie dite des « vœux du Maire », c'est pour nous, élus municipaux, avant tout, un temps important de la vie de notre bourg, un temps de rassemblement mais aussi un moment d'échanges et de convivialité pour notre communauté.

Cette convivialité fait de Croisilles, sa force et son identité : le bien vivre ensemble, le respect de chacun, le progrès pour tous, voilà ce qui guide notre action.

Combien de Croisilliennes et de Croisilliens me disent quotidiennement qu'ils se sentent bien à Croisilles, oui un village agréable à vivre, où le « partage » prend tout son sens.

Nous partageons en premier lieu les valeurs essentielles bien sur:

la liberté, l'égalité, la fraternité, la solidarité... Elles sont le ciment de notre projet de vie communale et le fondement de l'action que l'équipe municipale mène pour vous au quotidien.

Cette cérémonie des vœux est aussi, par tradition, l'occasion de dresser un bref bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée et de dessiner les contours des projets municipaux pour celle à venir.

2017 fût une année intense en terme de réalisations communales.

1) La construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, en service depuis le 18 Décembre, pour le plus grand bonheur des praticiens et des patients, avec des espaces adaptés pour les soins, un accueil ouvert sur l'extérieur et lumineux, des parkings fonctionnels et sécurisés, avec un accès facile par une voirie élargie, et une remise en état complète des trottoirs.

Je remercie à ce propos l'architecte, Monsieur Philippe Damiens, d'avoir pu dans un temps restreint, mener à bien ce chantier avec les entreprises dont 3 issues de notre commune.

Quelques détails restent à finaliser: le marquage au sol du parking, la pelouse et les espaces verts, la pose d'une borne pour véhicule électrique.

Nous signerons dans quelques jours le bail avec les membres de la société composée des praticiens qui géreront cette maison de santé .

L'ancienne maison médicale, appartenant aux anciens médecins, est mise en vente. Les bungalows vont être retirés dans les prochaines semaines.

Toutes les solutions sont envisagées pour l'utilisation de ce bâtiment situé au cœur du village, et donnant sur l'arrière de la salle des fêtes.

2) Au cours du dernier trimestre, nous avons acté la vente du terrain contigu à la maison de santé, pour l'extension de 10 places supplémentaires de la crèche. Le permis de construire sera déposé prochainement, pour une mise en service en septembre.

Ces deux structures : maison de santé et crèche amènent un service amélioré et de qualité pour les citoyens de notre commune.

3) La 1ère pierre de l'extension de la MAS (Maison d'accueil Spécialisée) a été posée le 4 octobre. Les travaux avaient été différés suite à la défaillance d'une entreprise adjudicatrice et de quelques mesures juridiques.

Les travaux vont redémarrer au cours de ce mois, avec une mise en service prévue pour la fin de cette année.

Les 10 places supplémentaires sont créées pour des accueils temporaires destinés à suppléer les aidants ne pouvant à certains moments être disponibles pour un membre de leur famille handicapé.

4) Le 20 juin 2017, a eu lieu l'inauguration de l'EHPAD par la Directrice de l'Agence Régionale de Santé, par le Président du Conseil Départemental, par le Président de Pas de Calais Habitat. Ils ont pu apprécier cet outil très fonctionnel au service de nos aînés, qui leur apporte bien être, et assure une grande tranquillité pour leurs proches. Les savoir entourés, chouchoutés par un personnel compétent et dévoué est un gage d'apaisement pour les familles.

Croisilles avec ces quatre structures que je viens de citer, conforte sa place de bourg centre en offrant à la population des services qui couvrent toute la chaîne de la vie.

5) Autre sujet : les travaux de la déchetterie avance. Il reste quelques actes administratifs d'échanges de propriété à réaliser entre Pas de Calais Habitat propriétaire des terrains et la commune, puis entre la commune et le SMAV (Syndicat Mixte Artois Valorisation).

La mise en service devrait être effective courant Mars 2018, juste avant la saison des tontes et des travaux domestiques de printemps.

Croisilles et les communes environnantes attendent ce service avec impatience .Il va contribuer à maintenir notre territoire résolument engagé dans le respect de son environnement. Je fais appel pour cela au civisme de chacun.

6) Toujours sur ce volet environnemental, il faut signaler, la rénovation de l'éclairage public par des luminaires de type led qui se terminera fin Mars. Un gain important sera ainsi réalisé sur la facture de l'éclairage public, sachant que cette énergie verra son coût augmenter de façon importante dans les années à venir. Cette anticipation a été possible grâce à l'enveloppe TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) de 2 M d'€uros que notre Président de la CCSA Jean-Jacques Cotel a su mobiliser au ministère de l'écologie sous la responsabilité de Mme Ségolène Royal.

J'en profite pour ici les remercier et saluer cette initiative importante pour notre territoire rural.

7) Grace à cette enveloppe TEPCV, nous avons aussi obtenu une subvention de 80% pour l'achat d'un véhicule type Kangoo électrique pour le service technique, et l'acquisition d'une brosse de désherbage mécanique pour le nettoyage des caniveaux.

J'en profite pour rappeler que chacun autant que possible doit entretenir la partie qui se trouve devant chez lui. Il s'agit de gestes citoyens destinés à maintenir un village propre et accueillant.

8) Toujours avec cette aide, dans le cadre de ce que l'on appelle la Trame Verte et Bleue, les derniers peupliers du complexe sportif ont été abattus. Ils représentaient un danger du fait de leur âge et amenaient beaucoup de désagréments aux propriétés voisines (branches brisées, feuilles en abondance à l'automne).

Des plantations de petits arbustes les remplaceront.

9) Au titre des énergies nouvelles, il faut signaler que des éoliennes se sont élevées au sud de notre commune dont 2 sur notre territoire, elles amènent des ressources futures au CCAS. D'autres implantations suivront dans les années à venir.

10) En ce qui concerne les travaux de voirie (bordurations, trottoirs, chaussée) ils ont été réalisés Rue Barbara dans la Résidence les Poètes, ce qui termine l'aménagement de cette résidence adossée à la Gendarmerie.

Sur 35 parcelles libres de constructeurs, 4 restent à vendre pour un prix plus que raisonnable au vu des emplacements et des services de notre bourg.

11) Des travaux identiques ont été menés par la CCSA Chemin de Saint Martin afin d'avoir un accès plus aisé à la Zone d'Activités de type privée sur laquelle on trouve 4 entreprises qui emploient 50 personnes.

12) Coté patrimoine, quelques autres informations. Le bâtiment Rue François Mitterrand situé à côté de l'EHPAD qui a été utilisé comme base de vie pour les chantiers, appelé aujourd'hui « Maison des Associations », a été loué à Pas de Calais Habitat par le CCAS(Centre Communal d'Action Sociale) pour y accueillir à l'année les « Restos du Cœur », dans un lieu fonctionnel, agréable pour les bénéficiaires et les bénévoles que je remercie ici de tout leur dévouement.

Plusieurs associations en ont fait leur lieu de rencontre, notamment le Club de Couture en coordination avec les Restos du Cœur, les Fous de la Course, le Club Photo ... Le planning est géré par la Maison des Habitants qui l'occupe régulièrement également.

Il restera à y modifier l'arrivée de l'alimentation électrique qui est toujours en provisoire par un compteur de chantier et un câble inapproprié.

13) **Le CAO (Centre d'Accueil et d'Orientation)** pour les migrants a cessé ses fonctions le 30 Septembre, chacun des 36 soudanais a obtenu un droit d'asile pour 10 ans. Ils sont dorénavant, installés, pour la majorité d'entre eux, dans notre département.

Ils vous sont tous reconnaissants de l'accueil qui leur a été fait durant ces 11 mois passés chez nous.

Des rencontres amicales ont lieu régulièrement avec les citoyens et le centre social, qui les ont aidés à construire une nouvelle vie d'espoirs pour eux et leur famille pour certains.

Cet accueil est souvent relaté par la presse, les médias régionaux et même nationaux. Nous avons eu début Novembre la visite de Noël Mamère, de la télévision C News, nous avons été invités à témoigner sur la chaîne France 5 à l'émission C politique, par exemple.

Les services de l'Etat ont souhaité poursuivre cet accueil de réfugiés avec l'ouverture d'un CAES « Centre d'Accueil d'Examens des Situations ». Le conseil municipal y a répondu favorablement dans sa majorité du fait de l'expérience acquise, et de la richesse que nous apportent ces personnes. Elles nous amènent à nous interroger sur la solidarité, sur les conditions de vie dans les pays qu'ils fuient, sur les politiques menées tant en France qu'en Europe, sur les conditions de vie à l'échelle planétaire pour tenter de construire un monde meilleur

Aujourd'hui, c'est entre 40 et 70 réfugiés, de différentes nationalités, qui sont accueillis pour quelques semaines afin de leur donner des informations sur leurs droits et évoquer avec eux la possibilité de rester ou pas en France ou en Europe.

Je remercie à cette occasion tous les citoyens, les associations qui œuvrent pour apporter un peu de bonheur à ces hommes, éloignés de leur famille qui ont dû fuir la torture, fuir d'autres atrocités et même fuir pour se garder en vie

Merci à toute la population Croisillienne qui aujourd'hui comprend la nécessité d'apporter une petite part de soutien à ces personnes et ainsi contribuer à notre humble niveau au problème immense qu'est ce phénomène migratoire qui est malheureusement appelé à s'accroître.

14) Pour parler de sujets moins grave, j'évoquerai ensuite le cadre de vie.

La Municipalité souhaite que notre commune, par ses espaces verts, son fleurissement, ses chemins pédestres, son parc animalier, contribue à offrir une qualité de vie des plus agréables.

Le soleil amène la bonne humeur, le sourire, mais aussi les fleurs par leurs couleurs, leur harmonie quand les floraisons ponctuent les saisons.

Les efforts ont été récompensés par l'attribution d'une seconde fleur par l'Office Régional des Villes et Villages fleuris.

C'est une fierté dont nous sommes tous les artisans.

Merci à chacun d'entre vous.

15) Quelques mots à propos de la Maison des habitants qui apporte quotidiennement des animations et des services à la population, j'évoquerai que nous sommes la seule commune de moins de 2 000 habitants à posséder un centre social et je crois que le Président Jean-François Klein ne me démentira pas.

Le système d'adhésion, mis en place en septembre dernier, permet déjà de compter plus de 350 adhérents. Chacun peut prendre part activement à son fonctionnement en apportant ses idées ou en donnant bénévolement un peu de son temps.

Saisissez donc cette chance en poussant la porte de la Maison des Habitants Place de l'Eglise, vous y serez accueilli chaleureusement par une équipe toujours à votre écoute.

Merci à tous les salariés et aux nombreux bénévoles, ils vous invitent tous d'ailleurs à la Soup Party du 26 Janvier, qui sera comme chaque année l'occasion pour les habitants d'inviter ceux qui se sont installés dans notre commune au cours de l'année écoulée. Les associations seront également présentes et ce sera pour tous l'occasion de faire connaissance, d'échanger, en toute convivialité.

16) Nous avons une richesse associative incomparable que la commune accompagne autant possible.

(J'en profite pour dire au Président de la CCSA qu'il faudra aider les bourgs centres sur ce sujet).

Je remercie encore les bénévoles qui donnent de leur temps pour le bien de tous. N'hésitez pas à les rejoindre, n'hésitez pas à venir prêter main forte à toutes ces associations qui animent et font vivre notre commune.

17) Quelques changements d'organisation sont par ailleurs intervenus au cours de l'année écoulée :

- Nos écoles sont revenues à la semaine de 4 jours, actant un souhait des enseignants, et des parents
- Des modifications ont aussi été apportées à l'organisation de la Cantine Garderie
- Le Chef de Gendarmerie, Monsieur DAMBRINE, nous a quitté en septembre avec la mise en place de « Voisins Vigilants » promise.

On attend la nomination d'un nouveau responsable pour relancer cette action.

Ce long bilan n'est peut être pas tout à fait exhaustif.

En conclusion il faut savoir que nous continuerons à œuvrer pour l'entretien de notre patrimoine, à soutenir les associations, à répondre aux besoins des citoyens dans la détresse, à faire en sorte que les services : Animation, Administratif et technique puissent répondre rapidement à vos besoins.

Les chantiers qui s'annoncent pour 2018 sont :

- 1) L'achèvement de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)
- 2) L'achèvement de la pose des leds pour l'éclairage Public pour les secteurs non pourvus
- 3) La poursuite des chantiers de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) et de la déchetterie
- 4) Le bouclage du réseau d'eau, chemin de Chérisy avec la pose d'une borne incendie
- 5) La pose de colonnes enterrées pour les poubelles, est prévue rue Annie Girardot à l'entrée de la MAS afin d'éliminer les bacs poubelles de la résidence des prairies et pour que la MAS élimine une partie de ses déchets.
- 6) Dans les prochains jours est prévue une réfection des 3 passages piétons face à l'école maternelle, à l'office notarial, à la boulangerie. Ils seront innovants avec un effet d'optique à 3 dimensions
- 7) Courant du 1^{er} semestre 2018, il y aura la continuation du diagnostic du rejet des eaux pluviales dans le réseau d'assainissement sur le reste des habitations non encore vérifiées.
- 8) Le Conseil Départemental sera sollicité pour réfléchir à l'utilisation de l'ancienne gendarmerie toujours en friche et notamment les 3 logements de la rue Albert Michel.

9) Un autre gros chantier va impacter les finances de la commune pour les années à venir. C'est la restauration de l'église.

L'édifice initial est de 1687.

En 1917, la commune est totalement détruite. En août 1918, à nouveau au cœur de violents combats, l'édifice disparaît. Une reconstruction s'engage de 1924 à 1933 dans le style « Néo romain » sous la houlette de l'architecte Charles le Maresquier.

L'édifice de la reconstruction comporte un clocher surmonté d'une flèche en béton très élancée. Les armatures métalliques oxydées et la carbonisation des bétons engendrent des fissures importantes au niveau des corniches hautes du chemin de ronde et à terme une instabilité de la flèche.

Cette dernière est composée d'une structure porteuse en béton habillée de plaques béton de faible épaisseur. Des risques de chutes d'éléments béton ont été détectés.

- A) Une mise en sécurité du clocher et de ses abords va avoir lieu ce mois-ci par la pose d'un filet afin d'éviter les chutes d'éléments en béton, par l'entreprise PAYEUX
- B) Ensuite, un diagnostic sanitaire précis du clocher et du reste de l'édifice sera réalisé par un architecte compétent dans le domaine du patrimoine architectural.

Les consultations de l'étude seront lancées en deux tranches :

- tranche ferme : diagnostic
- tranche conditionnelle : suivi de maîtrise d'œuvre.

- 10) Nous resterons toujours attentifs aux besoins des écoles et continuerons à financer les classes de neige qui sont à la fois un temps éducatif et de loisirs et un grand souvenir pour les enfants du CM2 avant de quitter leur école pour le collège. J'en profite pour remercier les enseignants des 2 écoles pour la qualité de l'enseignement qu'ils prodiguent à nos enfants.
- 11) Le comité des fêtes continuera à animer avec dynamisme notre commune tout au long de l'année avec des rendez-vous bien ancrés dorénavant. (La chasse aux œufs à Pâques, la fête communale et le 14 juillet, la soirée Beaujolais, le salon de la Gastronomie, le Noël des enfants, etc....)

J'en profite pour vous donner quelques autres rendez vous :

- 12) Afin de marquer la fin du cycle de commémoration de la grande guerre, un projet de célébration du centenaire de la libération de Croisilles est en préparation avec l'orchestre d'harmonie de Croisilles.
- 13) La course cycliste des boucles de l'Artois avec un départ de chez nous, le 8 septembre. Merci au club cycliste de son aide.
- 12) Le CCAS organisera son repas annuel le 15 avril prochain (à noter dès à présent sur vos agendas) merci aux bénévoles et élus dévoués qui assurent ces agapes et également la distribution des colis aux aînés.

14) **Nous organiserons également 3 à 4 fois par an**, une réunion publique ouverte à tous les habitants de Croisilles. Ces moments d'échanges conviviaux seront l'occasion de revenir sur le travail effectué par la municipalité et les services municipaux (administratif, animation et technique) mais également de recevoir vos questionnements et vos propositions. La 1^{ère} de ces réunions se tiendra ici même, le samedi 17 février à partir de 10h30.

Avant de terminer, je veux remercier l'ensemble des élus municipaux qui assurent chacune et chacun les tâches qui leur sont dévolues. Dans l'intérêt général, en équipe soudée, le collectif est notre force.

Mes remerciements aussi à tout le personnel communal pour le sérieux et le professionnalisme dont ils font preuve dans l'accomplissement de leurs tâches au quotidien.

Je veux également souhaiter la bienvenue à toutes celles et ceux qui ont rejoint notre village en venant s'y installer cette année.

Avec énergie et engagement, **SOYONS TOUS**, les acteurs d'une année utile pour donner toutes les chances à nos projets, dans nos territoires, nos entreprises, nos associations et nos familles.

Que cette année vous apporte la santé, la joie, et le bonheur.

Que 2018 soit une année qui réalise tous vos souhaits

Bonne Année 2018 et je vous invite maintenant à venir partager le verre de l'amitié

Merci de votre attention